

# Régie des déchets ménagers de la Communauté des Communes HAVA'I

Rapport annuel **2017**



# INDICATEURS

Conformément à l'arrêté n°667 DIPAC du 11 Mai 2011, rapport annuel avec :

**A.** Indicateurs techniques :

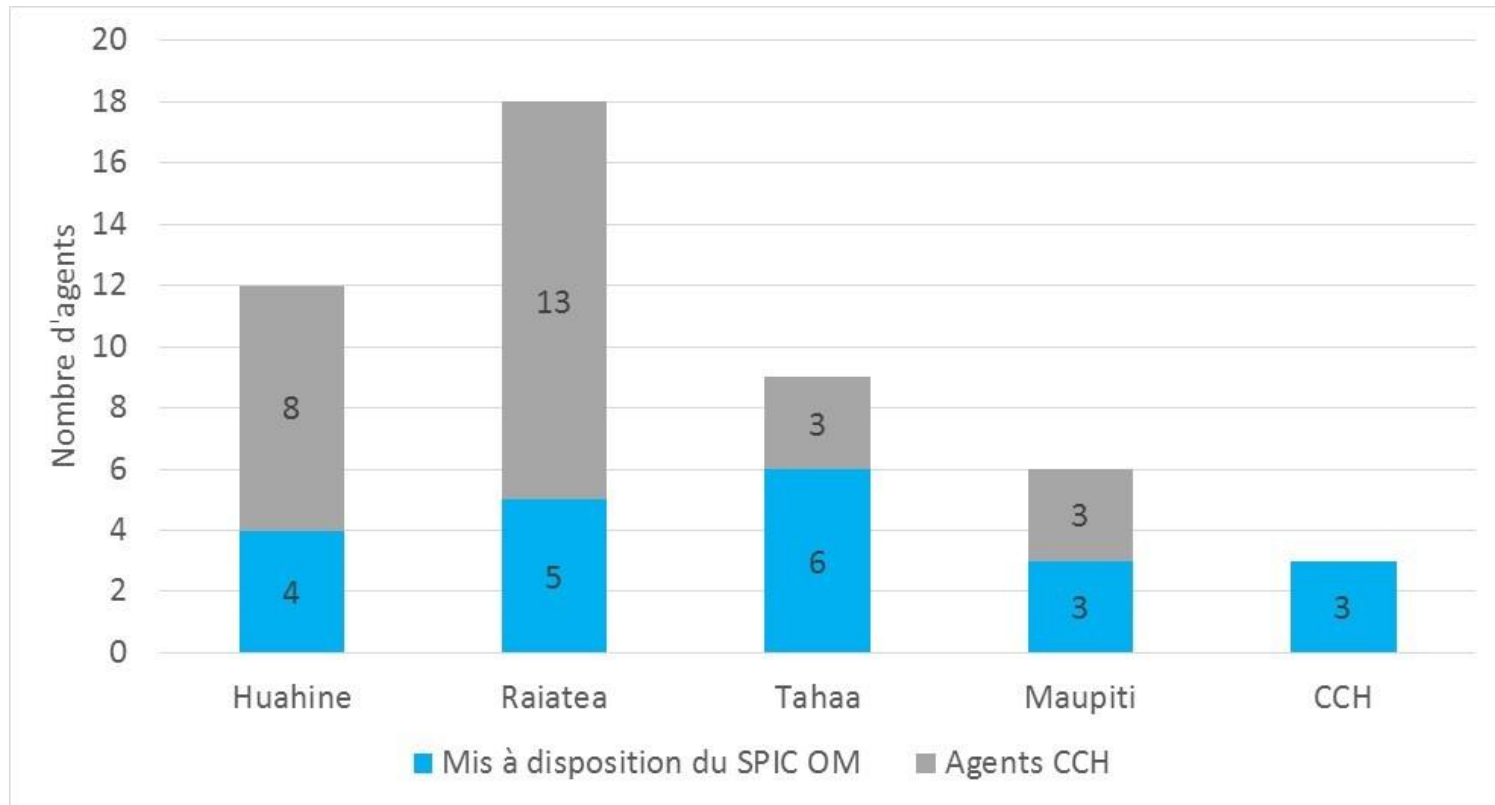
Collecte et le traitement des déchets,  
Gisement collecté et traité et son évolution.

**B.** Indicateurs financiers :

Coûts du service,  
Modes de financements,  
Facturation.

# INDICATEURS TECHNIQUES

## Bilan social

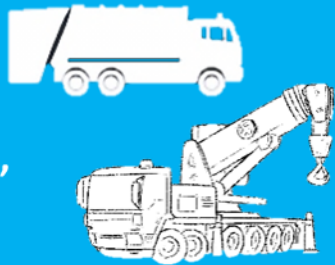


48 Agents dont 21 mis à disposition du SPIC OM. Les agents de la CCH concernent essentiellement les chauffeurs/éboueurs..

# Matériel et équipements

## VÉHICULES DU SERVICE

10 BOM de 3 à 14 m<sup>3</sup>,  
2 camions à benne,  
1 camion à benne basculante,  
1 camion grue à grappin



*Obtention d'une subvention  
au titre du Contrat de Projet  
d'environ 226 MFcp pour  
l'acquisition de véhicules et de  
bacs et bioseaux*

## MOYENS DE PRECOLLECTE



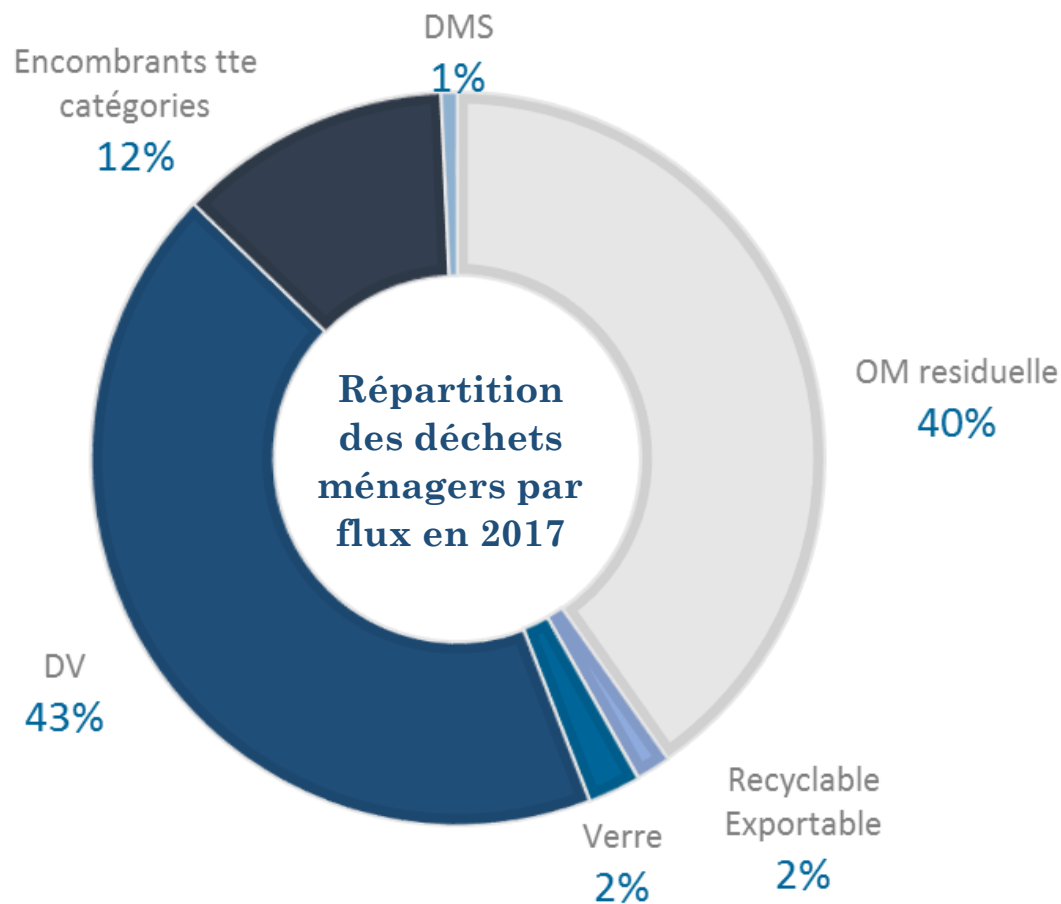
- Bacs roulants,
- Poubelles,
- Bioseaux,
- Sacs plastiques

En 2017, 155 PAV recyclables soit une moyenne  
d'1 PAV pour 160 habitants



Pas de connaissance et pas de suivi du parc de bacs et bioseaux

# Tonnages de déchets collectés



**14 407 T** de déchets sur la CCH en 2017 *estimations selon ratios du PGD*



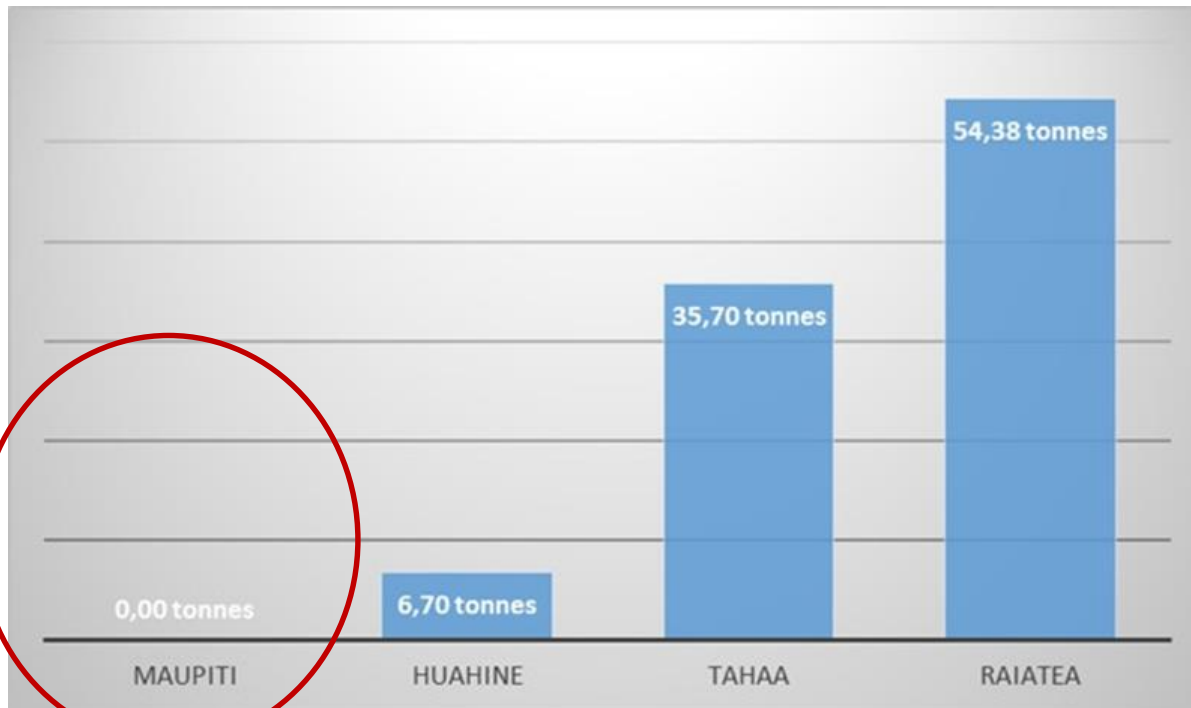
**580 kg**

de déchets produit en moyenne par habitant en 2017 sur la CCH

# Recyclables collectés en PAV et PAP



Seules Maupiti et Tahaa réalisent une collecte mixte des recyclables : PAV et Porte-à-porte.



**96,78t** de recyclables envoyés à Fenua Ma

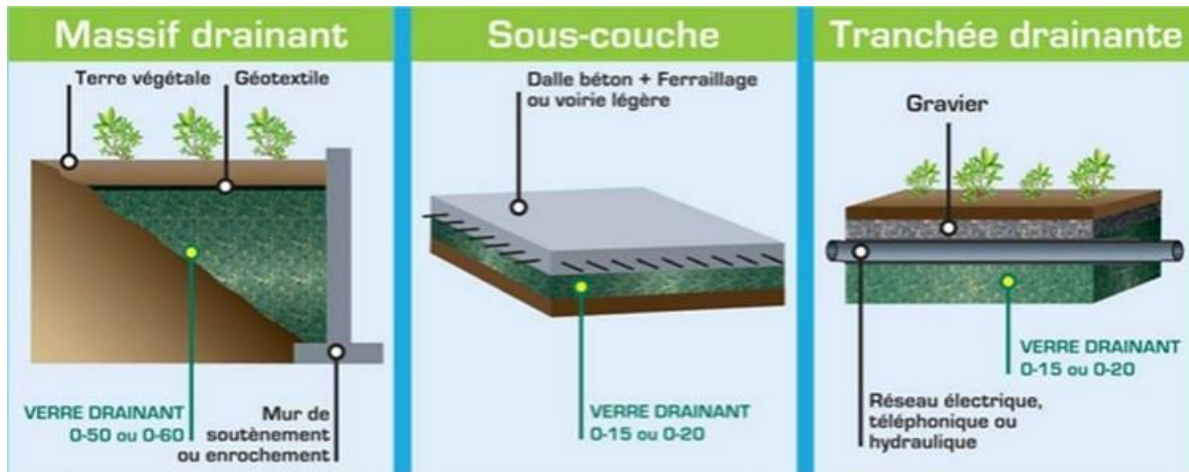
- *taux de captage de l'ordre de 16% du gisement potentiel*
- *résultat faible en comparaison du nombre de PAV positionnés et à l'obligation d'utiliser un sac transparent pour les OM sur Taputapuatea et Tumaraa*
- *Attention au tri des recyclables sur Tahaa*

# Verre collecté en PAP



Estimation **333t** de verre collecté en 2017 → broyé et stocké

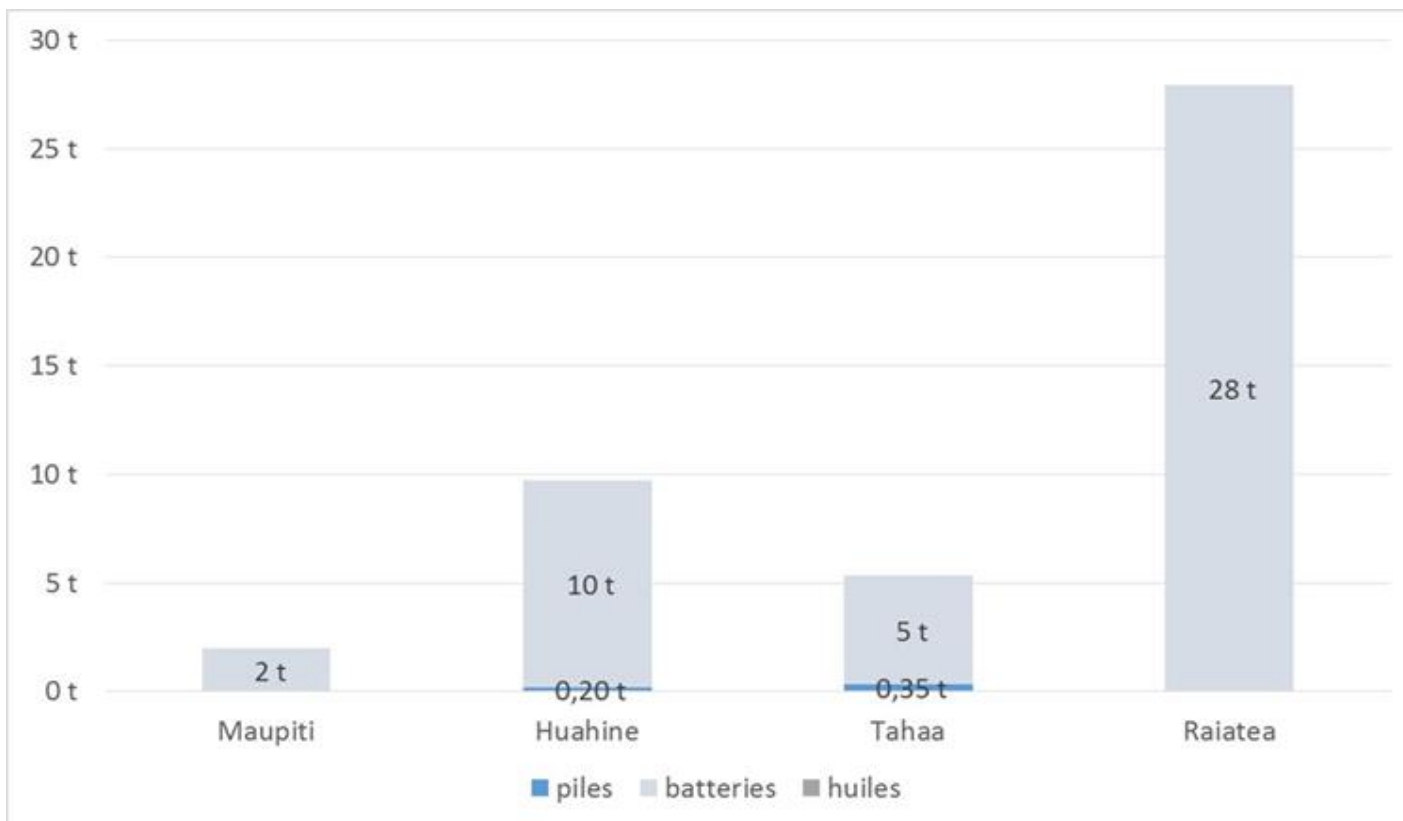
*Plusieurs options de valorisation :*



## DMS collecté en PAV



Compétence Pays



**44,97t** de DMS  
envoyés à  
Fenua Ma

→ *Essentiellement des batteries*

→ *Collecte des DMS en bord de route à proximité des PAV recyclables – pas de contenant adapté*

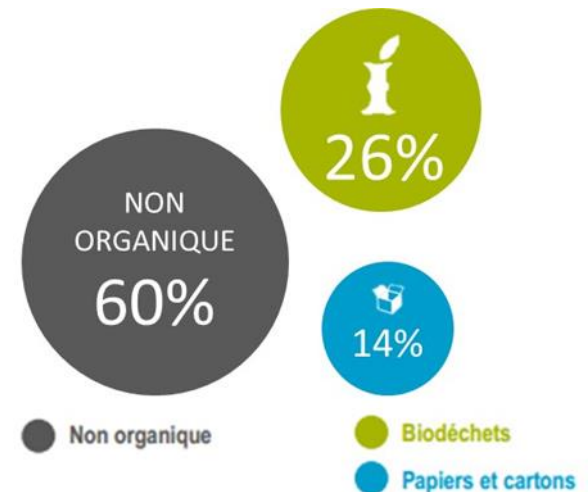


# Biodéchets



Collecte sélective des biodéchets en porte à porte sur Tevaitoa, Avera et Faaroa 1 :

- 1 fois par semaine
- Pas de suivi du nombre ni de l'identité des usagers bénéficiant d'un bioseau → pas de possibilité d'estimation des tonnages de biodéchets collectés



*Potentiel de valorisation organique des OMR évalué à 40% sur la CCH (biodéchets, papiers-cartons),*

# Encombrants



A défaut de déchetterie, collecte des encombrants réalisée selon des modalités et fréquences variables (bi-mensuelle à annuelle).



1739t

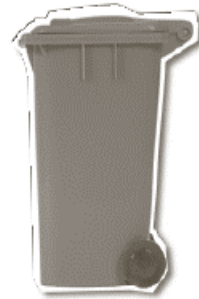
*+6m<sup>3</sup> de DEEE envoyé en 2017 à Fenua Ma pour un coût d'environ 175 000 Fcp TTC.*



# Ordures ménagères résiduelles



OM résiduelles

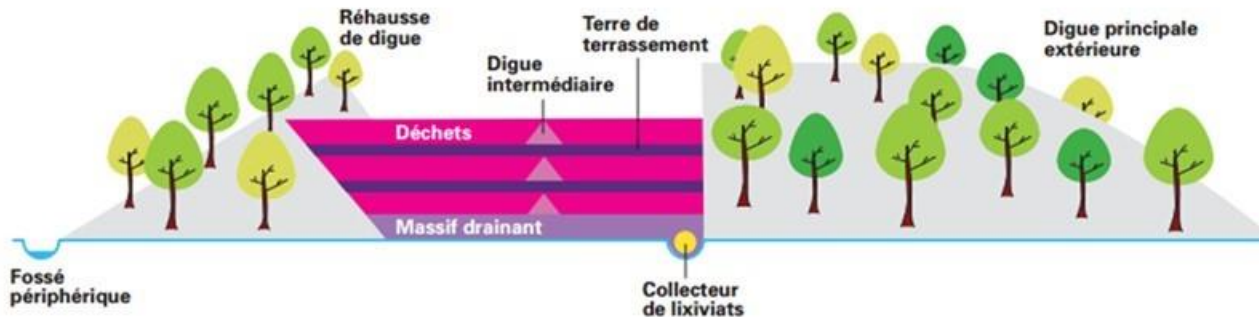


Bacs gris/poubelle

5806T d'OM en 2017

Collecte 1 à 3 fois par semaine pour les usagers domestiques  
Collecte 2 à 6 fois par semaine pour les usagers non domestiques.

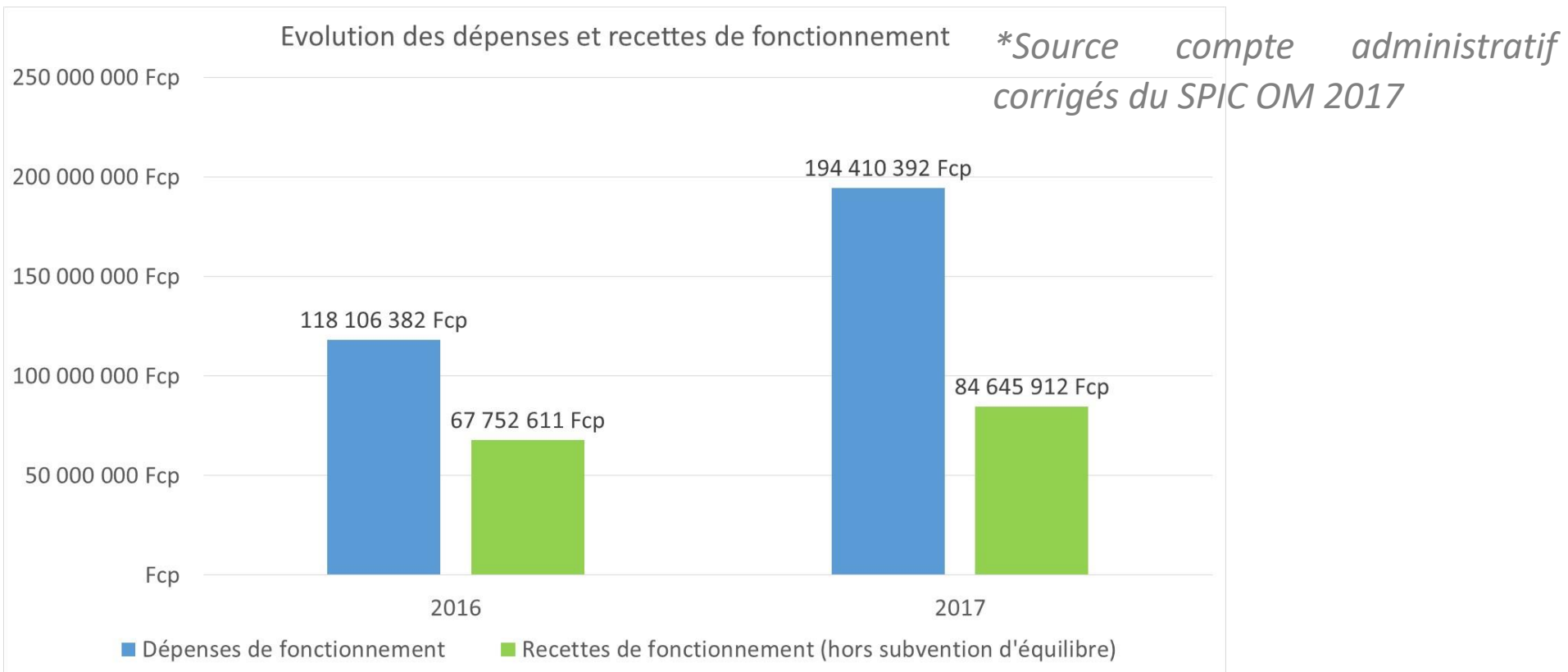
## PRINCIPE DE GESTION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS



→ Etudes en cours pour la mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) de classe II et III sur Faaroa associé à une unité de traitement industrielle.

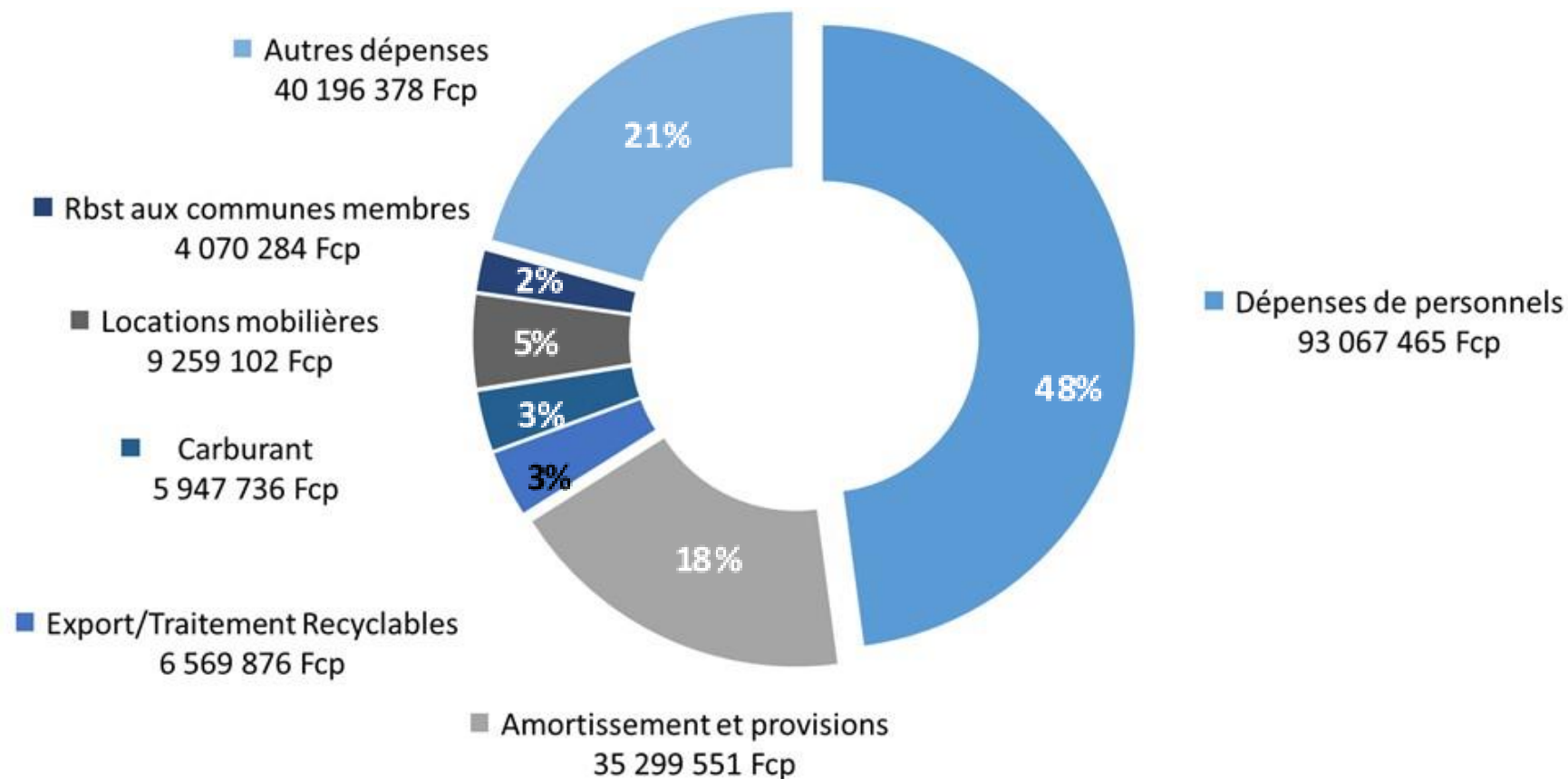
# INDICATEURS FINANCIERS

## Dépenses et recettes de fonctionnement



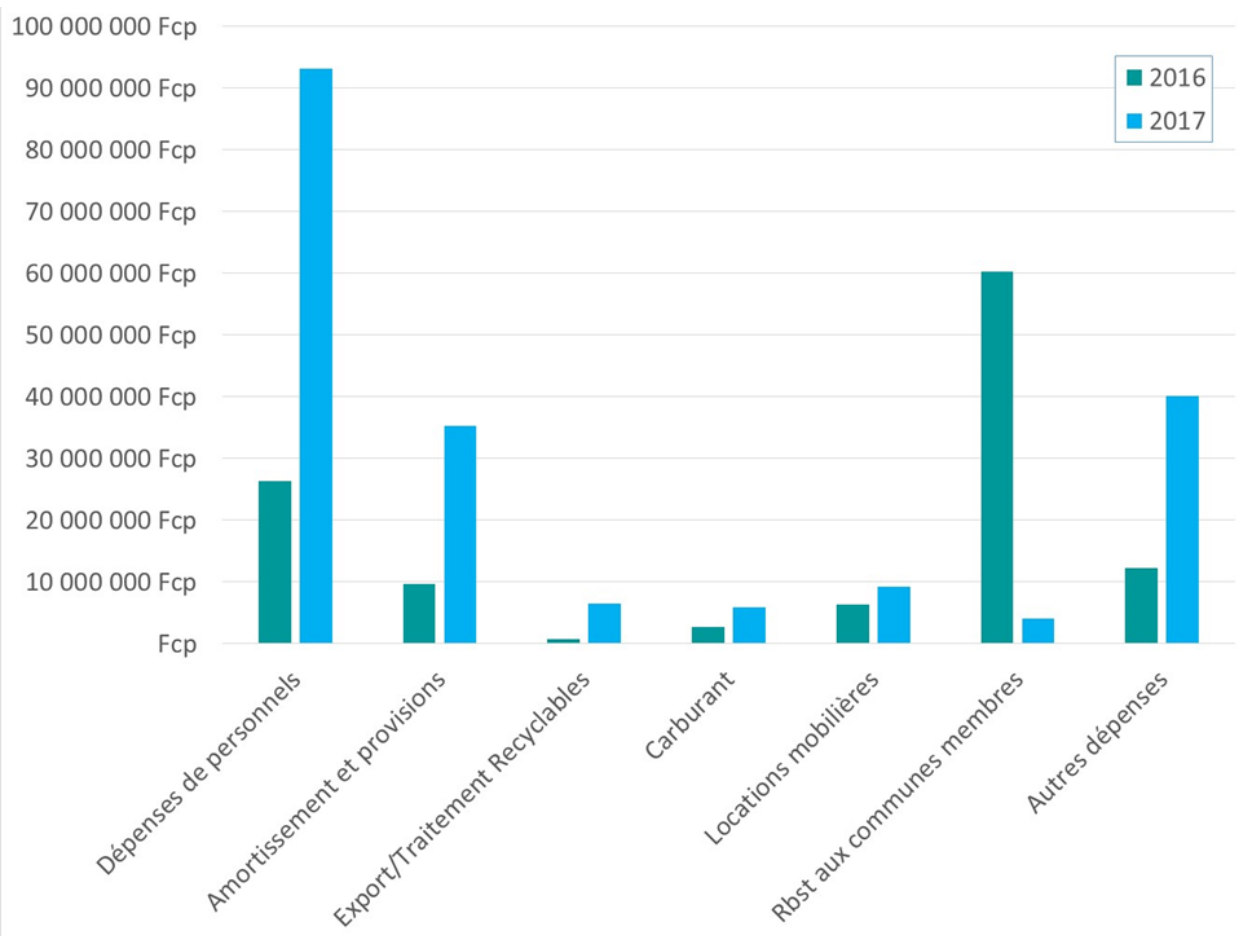
- Augmentation des dépenses entre 2016 et 2017 de l'ordre de 60% entre 2016 et 2017.
- Les redevances n'équilibrent pas les coûts du service

# Dépenses de fonctionnement 2017



**194,4 Millions Fcp** de dépenses de fonctionnement en 2017 dont 48% de charges de personnel.

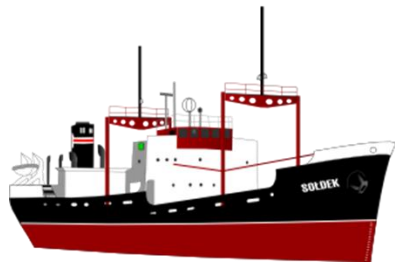
# Evolution des dépenses de fonctionnement



*Augmentation des charges liées à l'imputation sur 2017 :*

- *Charges de personnel participant à temps plein ou à temps partiel*
- *Amortissements du matériel affecté à la CCH*
- *Frais de réparation des véhicules*

# Couts des prestations de service – *export et traitement des recyclables*



SNP : Transport maritime facturé au tarif de 3 350 Fcp TTC par big bag

Coût annuel en 2017 de l'ordre de **4,08 Mfcp.**

Facturation Fenua Ma = coût transfert des big bag vers le CRT  
+ coût traitement des recyclables.

En 2017, la prestation a coûté à la CCH environ **2,5 MFcp.**

→ *Compte tenu des tonnages exportés (environ 97t), l'essentiel des coûts = transport terrestre des big bags au CRT (67% en 2017).*



## Coûts de transfert au CRT

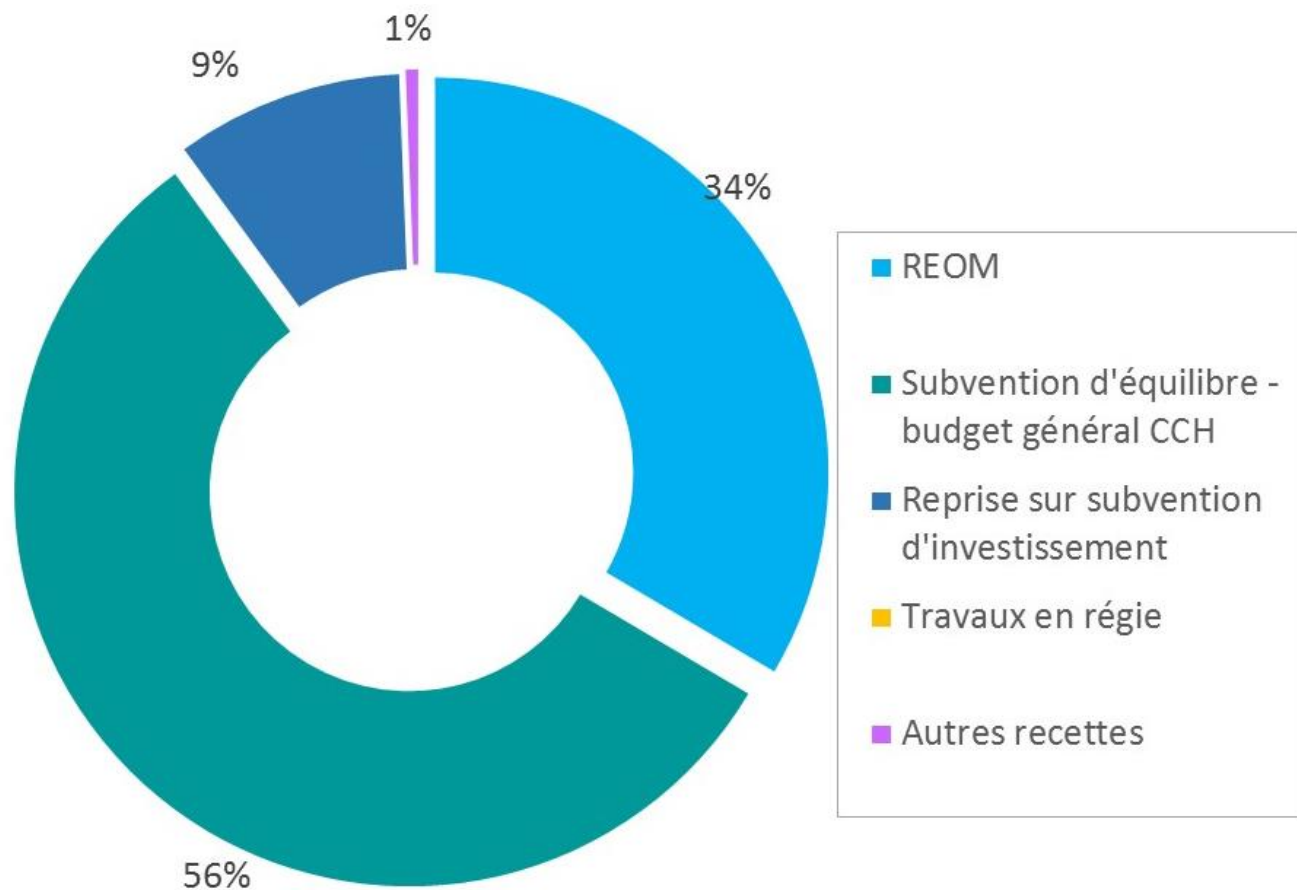
### Pour les recyclables

<b>1 à 8 big bag</b>	8 000 FCP HT
<b>9 à 16 big bag</b>	16 000 FCP HT
<b>17 à 24 big bag</b>	24 000 FCP HT

## Coûts de traitement – Fenua Ma 2017

<b>Recyclables en monomatériaux</b>	5 000 FCP HT/t
<b>Recyclables en mélange</b>	7 500 FCP HT/t

# Recettes de fonctionnement 2017

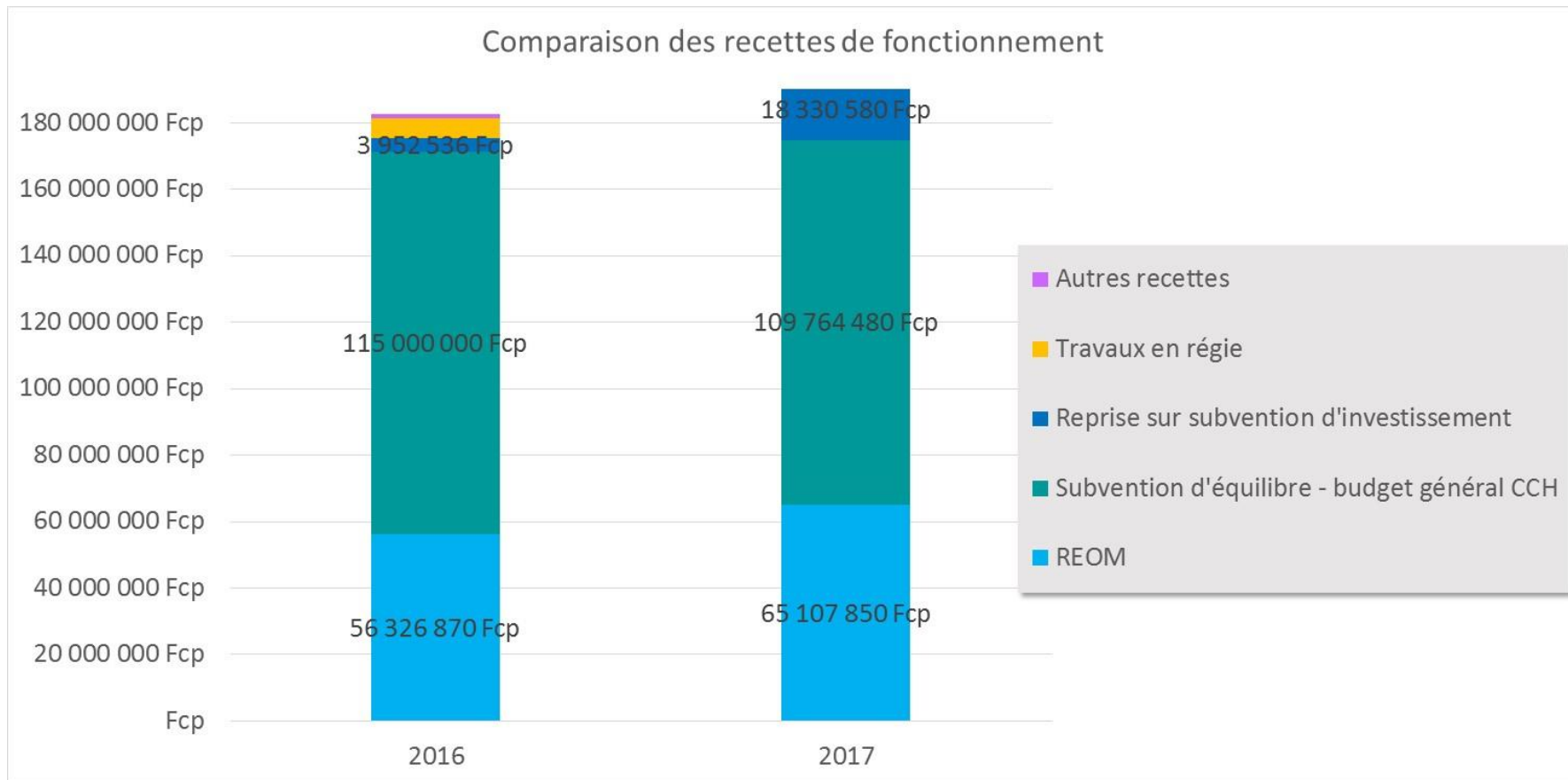


Pour équilibrer le service en 2017 → **REOM** environ **31 300Fcp /an** tout abonné confondu

→ *Subvention d'équilibre à partir du budget général toujours importante en 2017 (56%)*



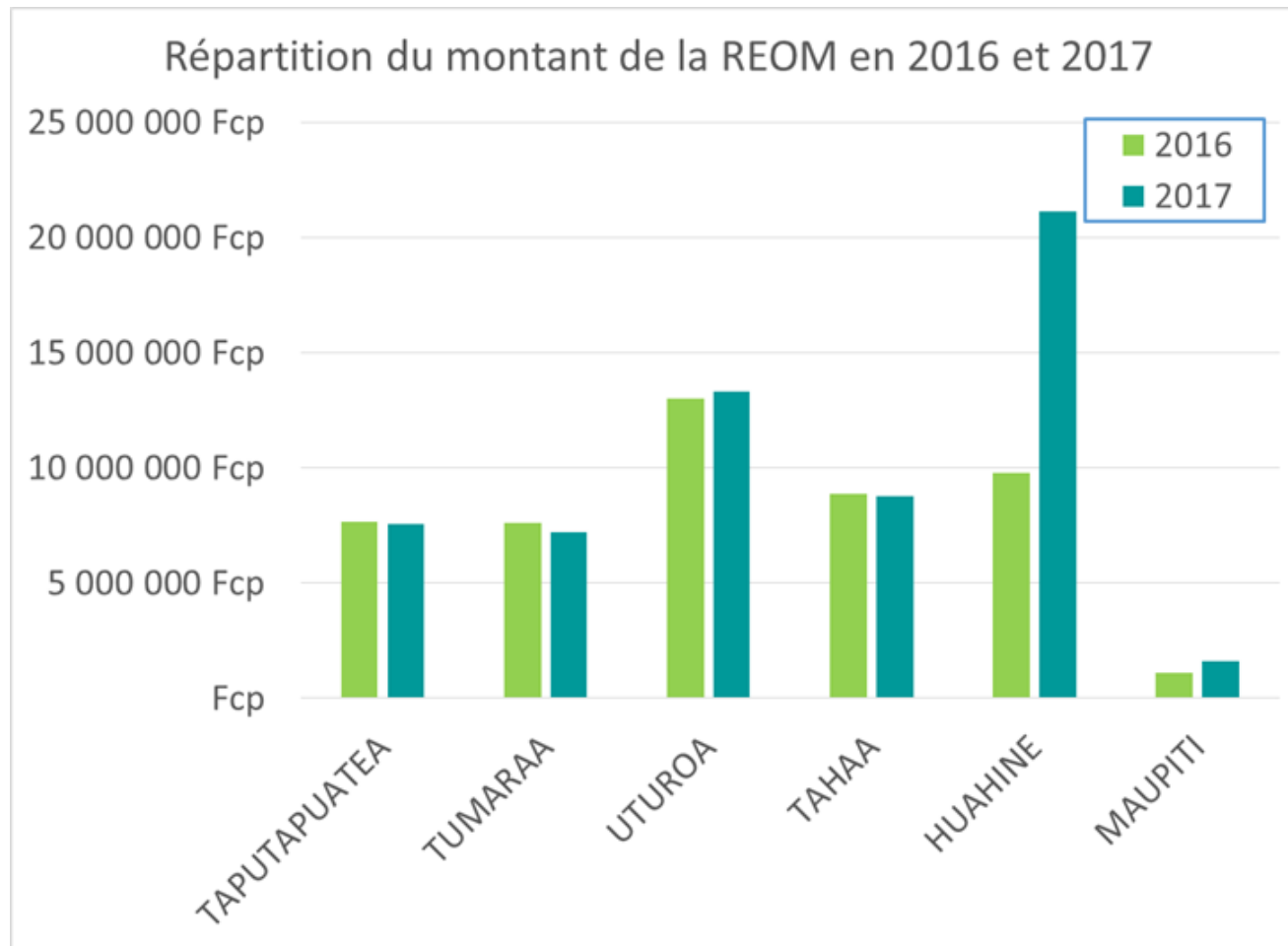
# Evolution des recettes de fonctionnement



→ Subvention d'équilibre importante mais légèrement inférieure à celle de l'année précédente (109,8 MFcp contre 115,0MFcp).

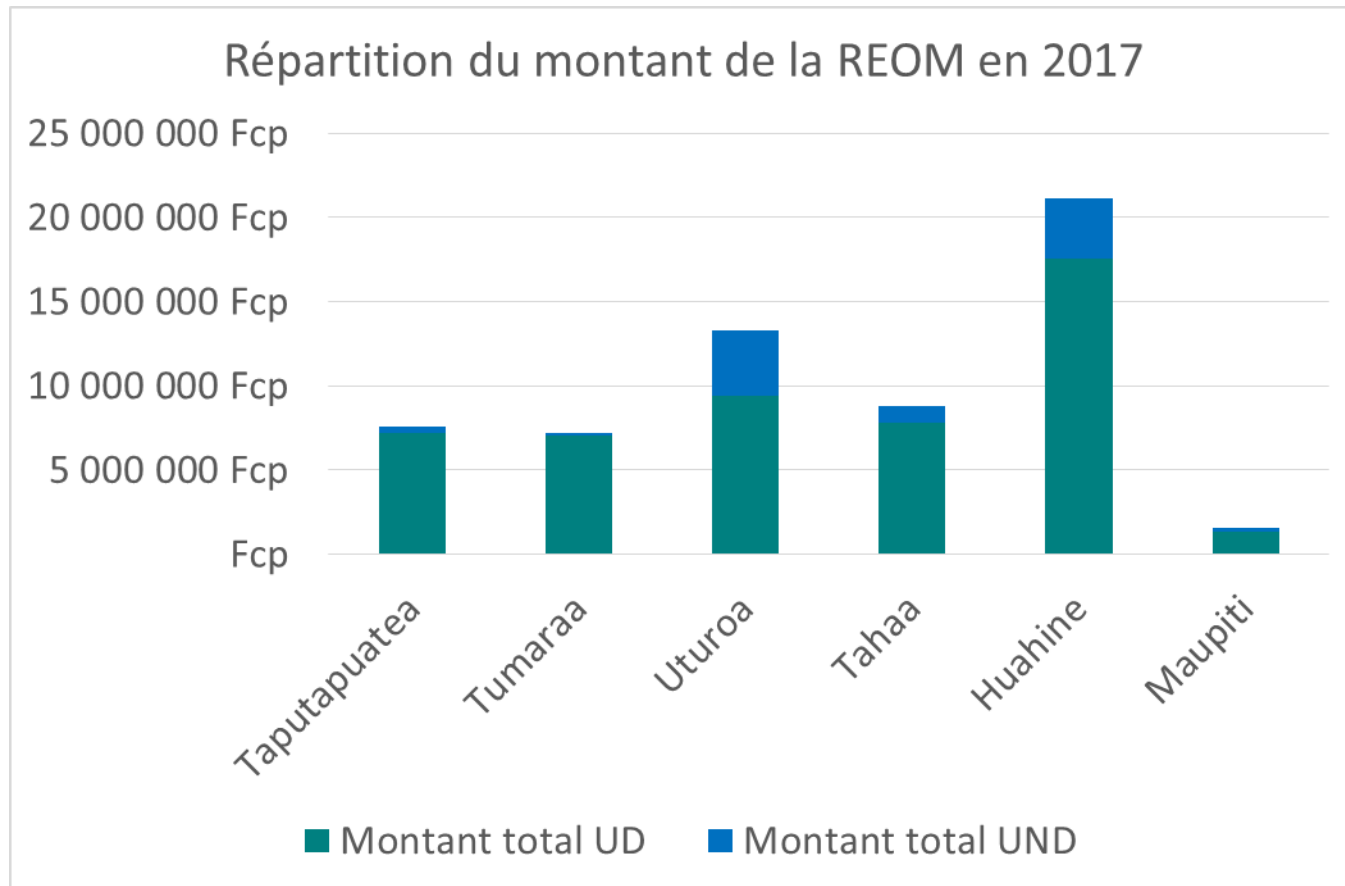
→ Contribution du budget générale reste nécessaire liée à l'augmentation des dépenses de fonctionnement et au maintien du montant des REOM en 2017

# Etat de la redevance en 2017



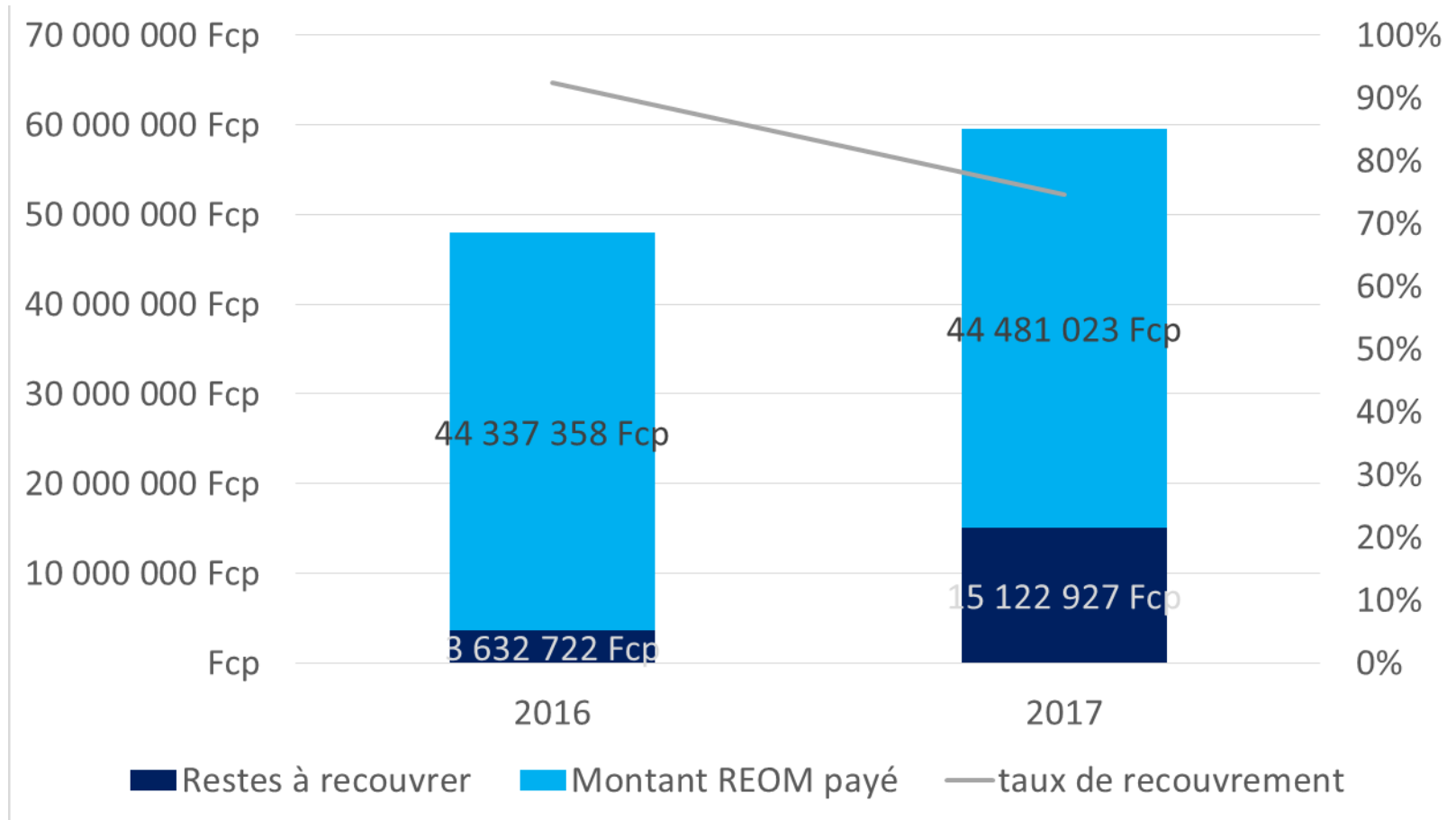
→ Entre 2016 et 2017, montant des redevances facturées relativement stable sauf sur Huahine (En 2016, le montant facturé sur cette Commune = uniquement aux 3 derniers mois de l'année)

# Décomposition de la redevance en 2017



→ En moyenne, répartition des REOM à 85% pour les usagers domestiques et 15% pour les non ménages ce qui représente un montant facturé total de 59,6 MFcp.

# Etat de la facturation en fin de période

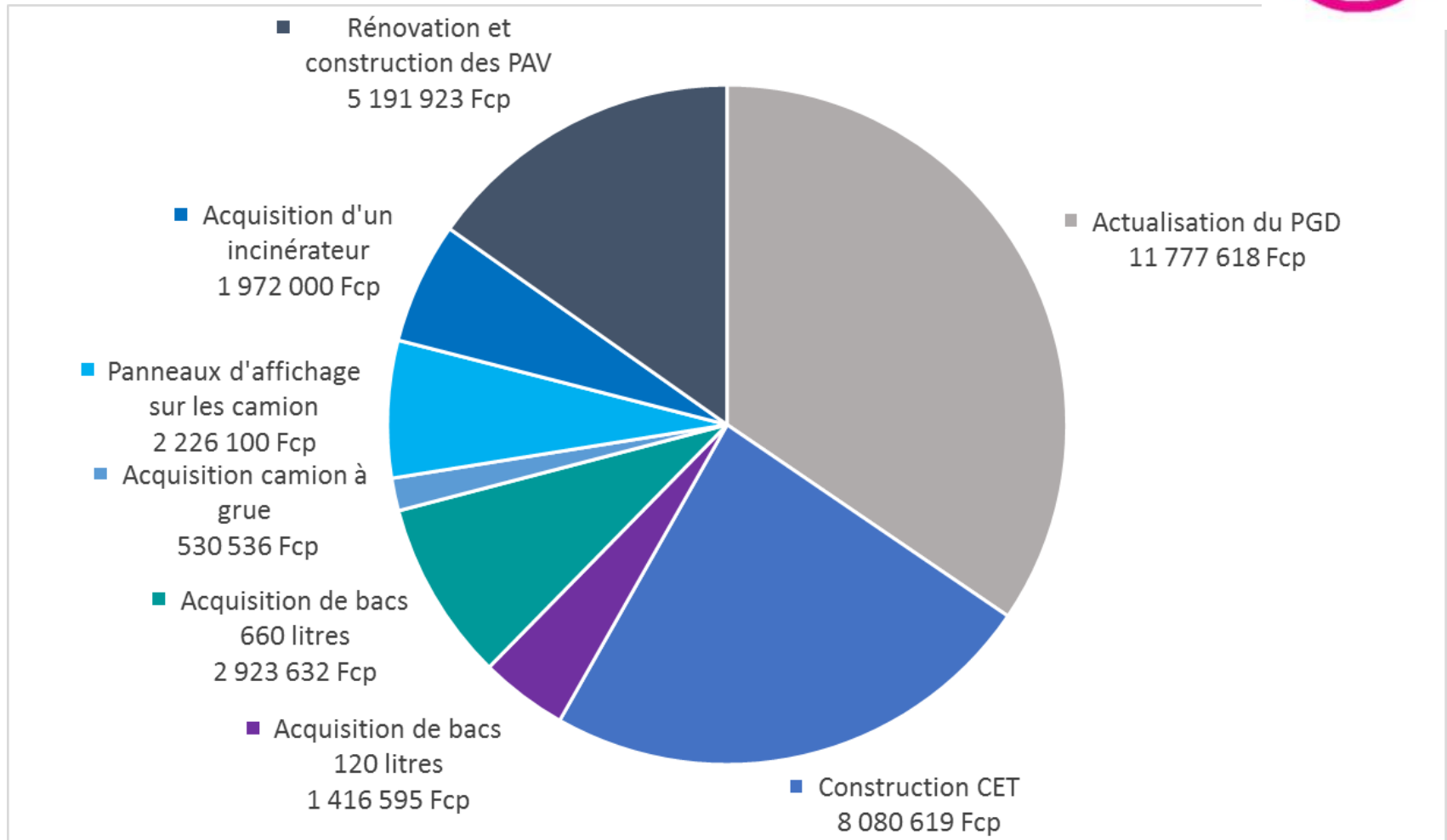


→ En 201, 6 015 abonnés dont 362 professionnels (6% du fichier clientèle)

→ Au 31/12/2017, le taux de recouvrement pour la facturation de 2016 est de l'ordre de 92% et de 75% pour celle de 2017.



# Dépenses d'investissement



→ Plusieurs opérations d'équipements et des études ont été réalisées en 2017 pour un montant total de **34,1 MFcp** auxquelles s'ajoutent les reprises sur subvention de **18,3 MFcp**.

# Recettes d'investissement

---

- *La CCH a reçu une subvention de l'Etat de 10,8 MFcp et de 4,2 MFcp du FIP pour la construction de 40 PAV.*
- *En 2017, 3,9 MFcp des crédits ont été utilisés pour cette opération.*

# CONCLUSION

→ Faute de pesée estimation des tonnages sur la base du PGD

→ *D'un point de vue organisationnel :*

- Recrutement d'un Directeur du SPIC OM,
- Finalisation et validation du PGD courant 2017
- Dépôt demande de financement pour l'acquisition de matériel de collecte (bacs, véhicules).
- Finalisation de l'avant-projet et les études environnementales du CET de FAAROA.

→ *D'un point de vue technique :*

- Pas d'uniformisation des modalités de collecte sur la CCH
- Tonnage de recyclables reçus par Fenua Ma faible en comparaison des moyens mis en place par la CCH,

→ *D'un point de vue financier :*

- Consolidation des dépenses de fonctionnement,
- REOM inégales d'un territoire à un autre de la CCH,
- L'utilisateur ne paye toujours pas le juste prix et une subvention à partir du budget général reste indispensable pour équilibrer les comptes du service,
- Le fichier des redevables n'est pas à jour

# PROJETS 2018 DE LA CCH

- Renouvellement et acquisition de matériel de collecte plus adapté
- Implantation de nouveaux PAV,
- Travaux du siège technique, le centre de tri et la minidéchèterie de Tevaitoa,
- Création d'un siège technique sur Huahine,
- Recrutement d'un Directeur des Ressources,
- Réalisation d'études :
  - Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une usine de traitement thermique des Déchets,
  - Recherche de sites pour la réalisation de minidéchèteries,
  - Recherche de sites pour la création de Centre d'Enfouissement Technique sur Huahine, Tahaa et Maupiti



# PISTES D'OPTIMISATION POSSIBLES DU SERVICE

- Mise en place d'un suivi du parc de bacs, bioseaux, PAV
- Mise en place d'un service de réparation des bacs,
- Acquisition de PAV à DMS en lien avec la Direction de l'Environnement,
- Réalisation d'une enquête exhaustive associée à une étude d'adressage
- Uniformisation des fréquences et des modalités de collecte,
- Suivi du recouvrement des redevances,
- Uniformisation du montant des redevances
- Mise en place d'une tarification des UND au litrage de bac.
- Mise en place de minidéchetteries ,
- Signature d'une convention avec une société de recyclage locale pour la reprise des encombrants métalliques et les DEEE,
- Déploiement de bornes à textile,
- Renforcement des actions de communication, de sensibilisation et de prévention